

Apprendre à souder

2 jours de formation avec L'Atelier Paysan

Public cible

Agriculteur.ice.s et porteur.euse.s de projet en Isère et département limitrophes

Objectifs

Découvrir et s'approprier le poste à souder Apprendre les techniques de base de la soudure Gagner en autonomie pour fabriquer, entretenir et réparer son matériel agricole

Enjeux

Dans le cadre de leur activité agricole, les paysan.ne.s sont amené.e.s à réparer ou fabriquer des outils plus adaptés. Acquérir des connaissances et compétences sur le travail du métal, en particulier la soudure, est nécessaire pour gagner en autonomie, en toute sécurité.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

Savoir identifier les différents outils et techniques de la pratique du soudage.
Acquérir des notions sur la soudure à l'arc.
Savoir régler les outils et ses équipements de protection individuel.
S'exercer au soudage à l'arc.
Améliorer sa technique.
Assimiler les méthodes particulières liées à l'étape du soudage.
Savoir effectuer du soudage en plusieurs passes.
Savoir entretenir l'outillage.
Evaluer les compétences acquises et la formation

Modalité d'enseignement

présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques

Apports théoriques, avec supports de formation. Mise en pratique. Échanges collectifs entre participants.

Moyens matériels

Postes à souder et autres outils fournis par l'Atelier Paysan

Modalités d'évaluation des acquis

Modalités d'évaluation : questionnaire d'auto-évaluation remplis en fin de formation

Nom et numéro de déclaration d'activité de l'OF

ARDEAR
82690566569

Dates, lieux et intervenants

23 avr 2024 ZA des papeteries
09:00 - 17:00 (7hrs) 38140 Renage

24 avr 2024 ZA des papeteries
09:00 - 17:00 (7hrs) 38140 Renage

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Infos complémentaires

Organisée par ADDEAR 38

Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 19/02/2024

Tarifs

Adhérent 42€ si éligible VIVEA€

Non adhérent 75€

Non agricole 75€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Etant donné les frais de consommables sur cette formation, Eligibles VIVEA: 42€ en sus du VIVEA pour l'ensemble de la formation (2j) ; Non éligibles VIVEA: participation en conscience de 75€ minimum pour les 2j

Plus de renseignements

Coralie SAILLET

contact@addear38.fr

Tél. : 09 60 03 50 14 / 07 49 90 08 48

Addear 38

117, rue des Alliés

38 030 Grenoble

les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription.

Taux de satisfaction : 92% de nos stagiaires sont satisfait.e.s de nos formations%

Repas tiré du sac, sur place.



Modalités d'accès : Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer et adapter si besoin

Joséphine WOLFF, formatrice à l'Atelier Paysan

Joséphine WOLFF, formatrice à l'Atelier Paysan

Financier(s)



Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à